



C4P BOUAFLES

ASSEMBLEE GENERALE DU 01 février 2020

Préambule:

- **Historique et organisation du club:**

Petite présentation pour les nouveaux adhérents

Informations sur l'avancement des travaux du nouveau terrain

- **Rappel de la Procédure mise en place par le président pour la régulation des disciplines à la sortie de l'école des chiots**

La responsable de l'école des chiots présentera les sortants au président qui orientera ceux-ci vers les secteurs loisirs ou disciplines qui lui seront exposés, ceci est mis en application dès ce jour.

Rapport moral

- Encore une bonne progression du nombre d'adhérents cette année, mais une réflexion sur la capacité d'accueil est en cours. Le nouveau règlement est mis en place.
- EFFECTIF FIN DECEMBRE 2019 : **192** ADHERENTS DONT **30** COMPETITEURS
- Le club a organisé son concours annuel d'Agility .

Bravo à la section Agility , pour la bonne gestion de l'organisation de leur événement, remerciement à tous les adhérents du club qui ont participé, soit sur le terrain, la buvette, l'accueil, la surveillance, le secrétariat informatique.

- **Les sections Agility et Obéissance ont organisées une journée de perfectionnement pour leurs compétiteurs**
- L'école du chiot et l'obéissance ont préparé plusieurs chiens au Csau avec de très bons résultats, pour rappel pas d'obligation de licence pour le passer.
- Pour l'éducation en générale, le même constat pour l'ensemble des adhérents, toujours les mêmes causes: un abandon trop rapide de l'éducation basique au sortir de l'école et dispersion trop rapide sur les disciplines: la directive affichée est à respecter pour chaque passage après l'école des chiots.

externe: beaucoup de méconnaissance du chien par les maitres, notamment caractère des différents races
55% des cas et méconnaissance des besoins, obligations et inconvénients d'avoir un animal et pas une peluche
40% des cas, les 5% restants sont des chiens à forte dominance rappelant la nature du comportement de meute.

- Les moniteurs informeront de la réalité des différentes disciplines notamment l'utilisation des termes éducation et obéissance.
- Nous sommes toujours en recherche d'un terrain pour notre club , l'accord préalable pour l'achat d'un terrain en zone agricole étant devenu caduque.
- Encore des dégradations et vols au club en 2019, ces événements seront aux vus et écrits précédents certainement classés sans suite par les autorités concernés.

RESULTATS SPORTIF

Agility:

Qualifications à plusieurs sélectifs:

Régionale / Grand Prix

1 équipe en finale pour le grand prix par équipe

Plusieurs brevets d'Agility achèvent une belle année de compétition

Obéissance:

2 Brevets réussis, 1 classe1 , belle année de compétition

BILAN FINANCIER

- Remise du bilan financier aux adhérents présents à l'assemblée.
- Lecture du bilan financier .
- Réponses et informations fournis à chaque interrogation de l'assistance.
- **Mise au vote de l'approbation du bilan 2019 par le président:**
l'assemblée donne approbation du bilan du budget 2019 à l'unanimité.

PREVISIONNEL DES ACTIVITES EN 2020

- Concours Agility le 26 avril 2020 lieu BOUAFLES
- Exposition d'Evreux jeudi 21 mai, liste de volontaires pour les 19, 20, 22 mai (montage, ou démontage) à disposition sur la table du comité puis gestion par les responsables de section
- Concours Obéissance les 4 et 5 juin 2020 lieu Tosny
- Journée sport et jeux en interne à définir
- Barbecue club date à définir
- Journée Pass/Caesc/Stages à définir (mars / juin / novembre)
- Assemblée générale date à définir début année 2021

Prévisionnel de dépenses 2020

- Achat d'un terrain toujours en prévisionnel
- Facture à réception fin de travaux clôture terrain de Tosny
- Facture mise en prairie terrain de Tosny
- Différents accessoires éducation selon besoin type sellerie, colliers à prévoir....
- Club House, mobil home
- Clôture , barrières etc.... Aménagement terrain
- Sécurisation du terrain
- Différents besoins agrès, agility et obéissance à vérifier

Exposé des différents responsables de section

- Section Agility: Michael fait un rappel des résultats, et de la mise en place de l'organisation pour le concours du 26 avril 2020
- Section Obéissance: Claudine fait un rappel des résultats et de la mise en place de l'organisation pour le concours des 1^{er} et 2 juin 2020
- Section Ecole du Chiot: Annick VIGNIER rappel l'importance de l'apprentissage maitres et chiots
- Gérard, Michel et Jean-Marc soulignent la pratique de l'éducation journalière et pas seulement lors des présences au club , ce sont les fameuses cinq minutes. Le choix d'une discipline sportive devant être réfléchi, la directive affichée est à respecter pour chaque passage après l'école des chiots. **Pour rappel il n'y a pas de cours d'éducation individuelle ou privé au club.**

Questions diverses

- Le renouvellement progressif et la protection du matériel d'agility du club:

Protection par bâches de la passerelle et de la palissade notamment pour conserver le revêtement en l'état et ralentir sa détérioration, puisqu'il est soumis aux aléas et conditions climatiques de notre région et que pour le moment nous n'avons pas de local ou le stocker. Pour le renouvellement du matériel, il serait opportun d'envisager l'achat dans le futur d'un nouveau tunnel pour remplacer un des rouges vieillissant (obstacle de plus en plus utilisé et cumulé dans les parcours des juges actuellement), le saut en longueur, le slalom et peut-être investir dans quelques haies en aluminium supplémentaires afin d'éviter l'utilisation des obstacles en bois plus lourd et dangereux pour les chiens.

Plusieurs essais de couvrant ont échoués par le passé, les vents violents ont déchirés soit les bâches et les palissades des grillages effectivement nous pensons à un local de stockage ou une fermeture prolongée lors des périodes hivernales ? Le renouvellement du matériel est prévu tous les ans selon nécessité, le club fournit les obstacles notifiés sur le règlement et les fiches de concours adressés à chaque juge et pas au vouloir de certains juges. nous n'avons pas d'obstacle en bois mais en composite, au vu des rapports remis par les juges il apparaît que le risque de coupure avec les haies en aluminium est important du à un manque de gestion de la vitesse lors des parcours le même risque que pour les pneus etc.... Le saut en longueur est compris dans le renouvellement, le slalom est aux normes et les poteaux de concours seront bien sûr utilisés pour le concours comme tous les ans. Les modifications trop souvent imposées par la fci et suivies sans réflexion par la cneac, risque de gêner beaucoup de club voir une diminution de l'organisation de concours.

- 2-la possibilité de faire intervenir plus régulièrement des intervenants extérieurs pour des stages d'agility. En effet cela pourrait être intéressant de planifier tous les 2 à 3 mois un stage d'une journée voir demi journée et ainsi avoir ainsi un entraînement plus poussé avec un regard extérieur. Cela serait à la fois une source de motivation, d'amélioration continue et permettrait d'instaurer une dynamique au sein de la section d'agility.

La SCC et la cneac ont exprimés un avis sur la régularité programmée de stages dans un club, sur l'appréciation des autorités au vu des statuts loi 1901 et utilité publique, le bureau accorde un stage par an par section en l'occurrence deux au club. Par contre vous êtes tous libres pour vous inscrire aux stages extérieurs chez les officiants déclarés, reconnus ou autre et même pour certains les cours virtuels qui foisonnent sur le web.

- 3-définir/clarifier qui peut venir s'entraîner en dehors des horaires de cours habituels, afin que tout le monde: moniteurs et compétiteurs aient entendu le même discours au même moment et ainsi éviter toute polémique inutile. Exemple de question qui peut se poser: lorsque l'on parle des compétiteurs, cela exclut-il ceux qui ont obtenu leur pass et n'ont pas encore eu l'opportunité de faire leur premier concours?

Il n'y a aucun discours ni polémiques à avoir les jours et les horaires sont définis depuis longtemps le lundi l'après midi allant en soirée lors de la période printemps été automne et le mercredi matin, pour rappel le samedi et le dimanche à partir de 09 h00. le président a informé tous les débutants de ne pas mettre la charrue avant les bœufs, également aux plus expérimentés d'ailleurs mais il ne veillera qu'au respect des horaires définis. Réaffichage des horaires sur les panneaux en mars.

- 4-quand peut-on poser sa candidature pour faire partie du Bureau - délai pour la poser ? Sachant que le club prend de plus en plus d'importance est-il possible que le bureau compte davantage de membres

on pose sa candidature pour le comité lors des élections et le comité élit le bureau

les statuts précisent le nombre et l'application validée par l'ACTE et confirmée par la SCC.

- 5-que peut-on envisager pour l'accès lors des fermetures pour congé ?

Simple, plus d'accès pendant les fermetures pour congé, ceci règlera toutes les polémiques.

19h30 Levée de la séance

Remerciements à tous les adhérents présents ce jour de leur attention

Le président
JM FALLER

La secrétaire
B BRAULT